Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS02-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **8, Présents : 8 Votants** : **8** ***(7 votants pour les CFU).***

Date de convocation et affichage **: 24 février 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, Didier DEVRAND, Claude BOURDON, Béatrice SOURISSEAU, Dominique MONTOUT, Clément BOISGERAULT, Nathalie LECHEVESTRIER, Joseph POIRAUDEAU.**

A été désigné secrétaire de séance **: Didier DEVRAND**

ORDRE DU JOUR :– Approbation du PV du 26 décembre 2025 -***FINANCES*** : *(vote sous réserve de réception des CFU définitifs)*-Compte Financier Unique 2025 – Commune et lotissement.- Affectation du Résultat Commune – Commune et Lotissement.- Budget Primitif 2026 Commune et Lotissement.-**PARTICIPATION – SUBVENTIONS** :Adhésion ALEC.-SDIS – fonds de concours.-Banque alimentaire.-OISCL - Tour Du Guesclin.-**VOIRIE :** Devis réfection route de Fredsac *(sous réserve de validation des travaux du Syndicat Caulnes le Hutte Quelaron)*-**BATIMENTS** :-EGLISE : Devis réfection des abat-sons-ECOLE SALLE POLYVALENTE : devis réparation toiture gouttières-**AFFAIRES SCOLAIRES** :-Participation Personnel de Languédias pour la 6ème classe-**INFORMATIQUE :** - LOGICIEL METIERS : Facturation Annuelle - Autorisation ouverture de crédit en investissement. - LOGICIEL METIER : Devis transfert nouveau poste. - DEVIS cybersécurité. -**LOTISSEMENT** : Validation du régime de TVA-**URBANISME** : Devis Cabinet pour correction erreur matérielle carte communale (zonage inconstructible Rue de la Scierie) -**Questions diverses**

Séance du 2 mars 2026 -2026-002 Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 COMMUNE

Madame Catherine TIENGOU présente le Compte Financier Unique 2025 pour la commune de Trédias.

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement dressé par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable public.

Le Conseil municipal de Trédias a souhaité mettre en place l'expérimentation du CFU, à compter du 1er janvier 2023 par délibération n°2022-061 en date du 25 juillet 2022.

Préalablement, le Conseil avait délibéré pour adopter la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2023.

Cet unique document permet une rationalisation et une modernisation des données budgétaires et patrimoniales.

La production du CFU, entièrement dématérialisée, s'appuie sur un travail en collaboration entre la collectivité et le comptable public. Les objectifs étant de simplifier les procédures et de fiabiliser les comptes

Le CFU 2025 complet a été adressé aux membres de l'assemblée.

Le CFU 2025 pour la commune de Trédias fait apparaitre les réalisations suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Prévision (BPetDM)	Réalisations
Chapitre 011	Charges à caractère général	125 610.00 €	118 484.95 €
Chapitre 012	Charges de personnel	116 060.00 €	113 188.23 €
Chapitre 014	Atténuation de produits	17 964.00 €	17 593.00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre	14 600.00 €	14 590.00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	58 090.00 €	53 707.39 €
Chapitre 66	Charges financières	11 000.00 €	10 468.43 €
Chapitre 67	Charges spécifiques	- €	- €
Chapitre 68	Dotations aux provisions	- €	- €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		343 324.00 €	**328 032.00 €**

Recettes		Prévision (BPetDM)	Réalisations
Chapitre 013	Atténuations de charges	200.00 €	332.00 €
Chapitre 70	Produits des services, des domaines	20 346.00 €	21 627.28 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	37 855.00 €	41 774.00 €
Chapitre 731	Fiscalité locale	168 330.00 €	166 789.40 €
Chapitre 74	Dotations participations	107 163.65 €	107 163.65 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	8 200.00 €	10 740.79 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		342 094.65 €	**348 427.12 €**

Résultat section fonctionnement 2025	**20 395.12 €**
Report 2024	**2 397.26 €**
Report à affecter	**22 792.38 €**

.../...

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS02-DE

.../...

On constate des recettes de fonctionnement pour 348 427,12€, des dépenses de fonctionnement pour 328 032€. Le résultat de clôture de la section est donc de 20 395,12 €, le report 2024 est de 2 397,26€. Le résultat 2025 de la section de fonctionnement s'établit donc à 22 792,38€ à affecter.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Prévision (BPetDM)	Réalisations
Chapitre 16	Emprunts et dettes	30 900.00 €	28 337.80 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	9 366.00 €	3 816.00 €
Chapitre 204	Subventions d'équipement	1 404.00 €	1 306.78 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	261 681.28 €	81 447.58 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	125 695.40 €	- €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMEN		429 046.68 €	**114 908.16 €**

Recettes		Prévision (BPetDM)	Réalisations
Chapitre 040	Opération d'ordre	14 600.00 €	14 590.00 €
Chapitre 10	Dotations, fonds, réserves	81 587.11 €	81 587.11 €
Chapitre 13	Subventions	95 831.60 €	87 915.68 €
Chapitre 458			
TOTAL RECETTES INVESTISSEMEN		192 018.71 €	**184 092.79 €**

Résultat section investissement 2025	**69 184.63 €**
001 solde d'exécution reporté 2024	**109 990.66 €**
Résultat de la section2025 à reporter au BP	**179 175.29 €**

Les recettes d'investissement ont été constatées pour 184 092,79€, les dépenses d'investissement sont de 114 908,16€.
Le résultat de clôture de cette section est donc de 69 184,63€ auquel s'ajoute un report de 2024 de 109 990,66€.
Le résultat de clôture net de la section d'investissement est donc de 179 175,29€. Il sera reporté au R001 en recettes au budget primitif 2026.
Pendant les débats et le vote, la présidence de séance est assurée par Madame Bourdon.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du CFU 2025 de la commune, des exécutions budgétaires 2025, en avoir débattu et délibéré, décide par sept voix, (Madame la Maire ne participe ni aux débats, ni au vote) :

- **D'APPROUVER le CFU 2025 pour la commune, tel que présenté ci-dessus.**
- **D'AUTORISER Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

Certifié exécutoire

Claude BOURDON
Présidente de séance

Didier DEVRAND
Secrétaire de séance